

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1944)

Heft: 1023

Artikel: La Suisse et la reconstitution de l'Europe

Autor: Béguin, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-686654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE ET LA RECONSTITUTION DE L'EUROPE.

Il y a des années déjà que l'on affirme chez nous que la neutralité ne saurait être une notion exclusivement négative. Elle ne peut pas se résumer dans une politique d'abstention. Pour avoir tout son sens elle doit être positive aussi. Notre gouvernement a fait à plusieurs reprises des déclarations à ce sujet. Elles ont été reprises régulièrement par la presse qui n'a pas manqué de les approuver.

Certes, on ne saurait nier que la neutralité tend avant tout à tenir notre pays en dehors des conflits militaires et politiques. Elle nous interdit de prendre parti, de favoriser l'un ou l'autre des belligérants, fût-ce dans une mesure très modeste et d'une manière indirecte. De ce point de vue, elle est bien une notion négative. Il faut dire que, à cet égard, nous avons fait tout notre devoir. Même si notre politique n'est pas toujours comprise à l'extérieur, parce que des peuples engagés dans une lutte à la vie et à la mort ne sauraient avoir beaucoup de compréhension pour ceux qui ne prennent pas parti, même si très naturellement notre opinion publique éprouve de la peine quelquefois à ne pas manifester ses sympathies d'une manière qui pourrait être dommageable à nos intérêts extérieurs, on doit reconnaître qu'en dépit de ces difficultés, personne ne peut mettre en doute notre volonté de rester neutres envers et contre tous. D'ailleurs, les résultats sont là : notre indépendance a été respectée, précisément parce que l'attitude de la Confédération a inspiré confiance et que personne n'a jamais eu le moindre motif de mettre en doute nos intentions.

Rester en dehors du conflit, échapper aux horreurs de la guerre, ne point payer le tribut du sang que tous les autres peuples doivent acquitter, c'est incontestablement un privilège. Nous ne saurions prétendre que ce privilège nous est dû et que nous le méritons on ne sait trop quelle grâce d'Etat. Nous savons au contraire que nous devons le mériter par nos actes, par un autre genre de sacrifices. A ce propos, nous devons nous rappeler que, comme l'histoire l'enseigne, il n'est point de privilège qui puisse se maintenir à la longue s'il n'est pas point de privilège qui puisse se maintenir à la longue s'il n'est pas compensé par des devoirs équivalents qui en représentent en quelque sorte le prix. Et c'est précisément pourquoi la neutralité doit être positive et non seulement négative.

On peut se demander en toute objectivité, si nous avons réellement assumé cette charge, si notre neutralité a vraiment été positive, depuis quatre années et demie. Certes, nous ne sommes pas restés inactifs. La Suisse donne l'hospitalité à la Croix-Rouge qui ne pourrait se charger de sa lourde mission, si elle n'était pas dirigée par des personnalités neutres, travaillant en territoire neutre et bénéficiant du concours d'une diplomatie neutre, si elle ne pouvait se procurer en outre dans notre pays une partie des capitaux dont elle a besoin pour mener sa tâche à chef. La Confédération a approuvé l'envoi sur front de quelques missions sanitaires. Elle a fait tout son possible pour que de nombreux enfants des pays belligérants et des nations occupées puissent venir recouvrer la santé chez nous, se guérir des maux qu'engendre la sous-alimentation. Surtout, elle a été chargée par la quasi totalité des Etats en guerre de représenter leurs intérêts dans les pays ennemis. C'est là une noble et belle tâche.

C'est ainsi que nous avons assuré le maintien de ce minimum de relations humaines qu'aucune guerre n'arrivera jamais à abolir. Pour améliorer le sort des internés et des prisonniers civils, pour procéder à l'échange de grands blessés, pour opérer certains rapatriements, pour d'autres tâches humanitaires encore, il fallait de toute nécessité les bons offices d'un pays neutre qui n'a pas d'intérêt direct dans le conflit et qui peut fournir des preuves suffisantes d'objectivité et de désintéressement. Cet honneur nous est échu. Nous ne l'avons pas repoussé. Et c'est ainsi que la Suisse a pu pratiquer une politique de neutralité positive.

Il faut le dire et le répéter, car c'est la stricte vérité : nous ne voulons pas nous enorgueillir de ces services que notre pays a pu rendre. Ils sont modestes. Ils ne nous ont guère coûté. Nous aurions voulu faire plus encore. Ce n'est pas notre bonne volonté qui s'est trouvée en défaut. Nous avons rencontré sur notre route des obstacles qui étaient infranchissables. Si cela n'avait dépendu que de nous, nous aurions fait plus et mieux. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas considérer que nous sommes quittes et que nous avons réellement assumé les devoirs, tous les devoirs, qui sont la contrepartie de notre privilège d'immunité. Ce que la Suisse n'a pas fait pendant la guerre, elle le fera après la restauration de la paix. L'opinion publique quasiment unanime le demande. Le gouvernement est également de cet avis. Il vient d'en donner une preuve puis qu'il a adopté récemment un premier rapport sur la participation de la Suisse à la reconstruction future de l'Europe.

Dans ce domaine, il faut distinguer entre deux catégories de prestations que nous pourrions être appelés à fournir. D'une part, notre industrie, notre économie nationale tout entière, pourront être appelées à livrer les produits et les marchandises qui seront indispensables pour relever les ruines accumulées sur le sol du continent et pour assurer le rééquipement technique des nations belligérantes. Il s'agit ici d'une activité commerciale normale qui n'a rien d'exceptionnel. Il s'agit surtout de services qui seront rémunérés et qui feront l'objet de marchés privés dans le cadre de conventions économiques générales. Malgré tout, on peut penser que l'Etat veillera à ce que la loi de l'offre et de la demande ne joue pas tout simplement, car la correction et la décence les plus élémentaires exigeront que nous livrions ces produits et ces marchandises au plus juste prix. Il y a une différence entre les affaires et les "bonnes affaires." On ne réalise pas de bénéfices exagérés aux dépens de ceux qui doivent reconstruire leur maison en commençant par les fondations. Il y aura peut-être là une activité d'un genre tout nouveau pour le contrôle des prix qui, de toutes nos institutions extraordinaires, sera sans doute la dernière à disparaître, même après l'abrogation des pleins pouvoirs.

Il en va tout autrement du domaine humanitaire. Il n'est que trop facile, hélas ! d'imaginer les plaies qu'il faudra penser, immédiatement après la restauration de la paix. Qu'on songe seulement à tous ces soldats qui reviendront du front et qui ne retrouveront plus ni leur maison, ni l'occupation qui les faisait vivre autrefois ! Que l'on songe au sort qui sera celui de ces sans-abris et de ces sans-travail dans des pays bouleversés par la défaite, même dans des pays vainqueurs où le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix ne pourra sans doute pas s'effectuer sans heurts

et sans de profondes perturbations! On ne voit que trop ce que tout cela signifiera de misères et de souffrances. Il nous sera alors permis de les soulager.

Certes, la tâche dépassera largement nos forces. La Suisse ne pourra pas jouer le rôle d'une Providence toute puissante qui distribuera sans compter ses bienfaits. Elle est trop petite et trop faible pour cela. Mais il n'en reste pas moins que sa contribution devra être considérable, mesurée à ses ressources réelles et à ses véritables forces. Elle devra se traduire par un sacrifice digne de ce nom, un sacrifice qui soit à la mesure du privilège que nous aurons réussi à conserver — du moins voulons-nous l'espérer — tout au long de ce conflit qui n'a épargné presque personne. C'est à ce moment-là que la neutralité deviendra authentiquement positive, comme nous l'avons toujours désiré, comme notre peuple, d'accord avec ses autorités, le veut et le demande.

Il n'est point douteux qu'à ce moment-là de nombreuses initiatives privées seront prises dans notre pays. Le Conseil fédéral entend intervenir, afin de coordonner toutes ces actions de secours. Ainsi seulement nous pourrions éviter que des sympathies trop exclusives se manifestent, ce qui ne serait guère compatible avec la neutralité. Ainsi seulement, nous éviterons une déplorable dispersion des forces et nous assurerons une efficacité pleine et entière à nos interventions. Surtout, ainsi seulement, comme l'exige notre indépendance politique, nous pourrions agir de façon autonome, sans attendre les suggestions des uns ou que d'autres se mêlent de fixer arbitrairement notre contribution. De ce point de vue, le Conseil fédéral vient de prendre une initiative qui n'est point seulement généreuse, mais qui revêt en outre une haute signification politique. Et c'est une raison de plus de l'approuver et de l'appuyer énergiquement, quand le moment sera venu pour nous de faire notre part désintéressée dans la reconstruction de l'Europe. Il ne se trouvera personne chez nous pour s'y refuser.

Pierre Béguin.

SWISS STOCK EXCHANGE PRICES.

Through the courtesy of the London Office of the Swiss Bank Corporation we are enabled to publish the quotations of some of the leading stocks in Switzerland.

April 4th, 1944.

Confederation 3% 1936	101.85
Confederation 3½% 1932	101.55
Confederation 4% 1931	103.70
Swiss Bank	474
Credit Suisse	514
Aluminium	1745
Brown Boveri	602
Chade ABC	980
Chade D	177
CIBA	5000
Fischer	905
Nestlé	847
Oerlikon	437
Réassurance	3625
Sandoz	9200
Saurer	693
Sulzer	1210

SWISS LIFE IN WAR-TIME.

This comprehensive survey appeared in "The Times," March 27th, from an occasional correspondent. While in certain parts it may appear complimentary, we believe it gives a correct picture of actual conditions and leaves the reader with a feeling of pleasurable satisfaction in contrast to the depressing impression lingering after semi-official utterances.

"The outside world knows little of war-time Switzerland," whose populated plateaux, in the shade of their vast mountain barrier to the south, are completely surrounded by German or German-controlled territory. Communication with England and America is difficult; it is restricted principally to wireless, which precludes the transmission of such detailed news as would give the ordinary citizen a close knowledge of her internal position.

It is thus easy to understand the prevailing impression that life in war-time Switzerland is hard and that there are serious shortages in food and other essentials. In the main, however, the standard of living is quite as high as anywhere else in the world. Shortages are mainly in products such as petrol, oil, coal, and fodder for horses and cattle, but a great deal of the loss from these shortages is made up by the wide use of electricity. The chief food shortages are in tea and coffee, but even these are found in every hotel and restaurant and in most homes. For the rest the food available is sufficient and good, and there is no reason to believe that conditions would worsen even if the war continued for another two years. This condition is largely the result of prudence unusual in Governments, together with a spirit of helpfulness and discipline on the part of the people, who combine a keen sense of democratic equality with great civic pride.

In 1936 the Federal Government warned the people of impending war and urged them to store as much tinned food and cereals as they could afford. The response was immediate and widespread, with the result that when war closed the frontiers the domestic storerooms were full of these articles of food obtainable only from abroad. Even now there are thousands of homes with supplies that will last for over two years more. The situation is also helped by a strict adherence to the rationing system, with no special privileges for anybody.

Those who live in hotels or eat at restaurants have 200 coupons a month and for each main meal must surrender two coupons, leaving a small margin for teas or light meals. No person by eating at a public restaurant can increase the food available at his home. In fact, the coupon system is so ingrained that after a meal in a private house the hostess invariably expects to be given the corresponding number of coupons. For those who desire to eat partly in homes and partly in restaurants adjustments are made at the issuing office. The most strictly rationed food is meat, and for some time there were three meatless days a week. Fish, with which the lakes teem, is unrationed, as are all vegetables and fruit.

Switzerland is experiencing a mild boom with high wages and high prices; as an instance meat, rabbits, and fish sell at from three to five shillings a pound. Plentiful supplies of fruits and vegetables are to be found in the markets at all times. During last summer and autumn shops and market stalls in every town and village were laden with cherries, strawberries, grapes,